



Programme RATSANTANANA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N/Réf : 2024-118-606 HSR

Objet : Fourniture d'équipements scolaires pour l'EPP Bezezika, et de l'EPP Analamitsivalana CISCO Mahabo DREN Menabe

FKT¹, CR², Districts, Régions concernés :

FKT de Bezezika, pour la CR de Bezezika, dans le district de Mahabo, Région Menabe
FKT d'Analamitsivalana, pour la CR d'Analamitsivalana, dans le district de Mahabo, Région Menabe

Date de relance des offres : Lundi 30 septembre 2024

Délai de remise des dossiers : Mardi 22 octobre 2024 à 10h 00

¹ FKT : ensemble de quelques villages, le périmètre objet de l'appel d'offres

² CR : Commune Rurale, ensemble de quelques FKT, le maître d'ouvrage

Table des matières

Chapitre 1 INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
Chapitre 2 Lettre de soumission	8
Chapitre 3 Formulaire technique	9
Chapitre 4 Formulaire financière	11
Chapitre 5 Spécifications techniques des travaux.....	12
A MOYENS PERSONNELS MINIMUM REQUIS.....	12
B MOYENS MATERIELS MINIMUM REQUIS.....	12
C PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX.....	12
Chapitre 6 Bordereau des details quantitatifs et estimatifs	15

CHAPITRE 1 INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires potentiels que :

a Objet des marchés :

Les marchés lancés concernent :

- La Fourniture d'équipements scolaires pour l'école primaire public (EPP) Bezezika et Analamitsivalana CISCO Mahabo dans la DREN MENABE

b Critères d'éligibilité

La concurrence est ouverte à tous :

- Consultants individuels ou bureaux/cabinets expérimentés exerçant le métier de prestataires de construction ou de fourniture d'ouvrage métallique ou en bois
- Groupement, consortium, association formelle à but lucratif

Les associations à but non lucratif, les ONGs et autres formes d'organisation à vocation sociale, religieuse, politique, ne sont pas éligibles.

c Critères d'exclusion

Toutes entités éligibles sont exclues si :

- Ils sont impliqués dans des actes de corruption, frauduleux, collusoires ou coercitifs ;
- Ils se trouvent en situation de faillite, s'ils ont suspendu leurs activités commerciales, ou font l'objet d'une procédure collective concernant ces questions ;
- Ils ont été reconnus coupables dans un jugement d'une infraction concernant leur déontologie professionnelle ;
- Ils ont commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen de preuve légitime ;
- Ils n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de la sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans leur pays ;
- Ils ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour violation des droits de propriété intellectuelle, fraude, corruption, blanchiment d'argent ou financement du terrorisme, travail des enfants, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale ;
- Ils sont sujets à une insuffisance leur interdisant de respecter les obligations principales ou la participation préalable à la conception de l'offre.

d Les soumissionnaires :

La concurrence est ouverte à toutes entreprises formelles exerçant le métier de constructeur et/ou fournisseur dans la région de MENABE.

Les associations à but non lucratif, les ONG et autre forme d'organisation à vocation sociale, religieuse, politique, ... ne sont pas concernés par ce dossier d'appel d'offres.

e Allotissement :

Le marché ne comporte qu'un seul lot :

LOT	OBJET
LOT 01	La Fourniture des équipements scolaires pour l'école primaire public (EPP) Bezezika et Analamitsivalana CISCO Mahabo dans la DREN MENABE

Le Programme se réserve le droit de n'attribuer aucun lot et il n'est pas obligé de communiquer les raisons de cette décision.

f Elaboration de l'offre :

Tous les frais relatifs à l'élaboration des dossiers de soumission sont à la charge du soumissionnaire, qui ne sont pas à intégrer dans l'offre.

Tous les soumissionnaires intéressés doivent assister à la réunion d'information obligatoire qui se tiendra **le lundi 07 octobre 2024 à 14h**. Au Villa ZORO, Route de l'Aéroport Tsimahavaokely, 619 Morondava.

Un **certificat** attestant de la présence à chaque réunion d'informations et visite sur site sera délivré à chaque représentant de l'entreprise présente.

Demande d'informations

Toute demande de clarifications et d'informations complémentaires relatives à cet appel d'offres doit uniquement être envoyée par courrier électronique (mail) à l'adresse suivante : madagascar@helvetas.org au plus tard **cinq (05) jours ouvrés** avant le délai d'expiration de cet appel d'offres. Passé ce délai, le Programme ne pourra plus prendre en compte les demandes et ne sera plus en mesure de partager des éléments explicatifs.

La réponse du Programme sera fournie au plus tard **72 h** avant le délai de remise des offres.

g Validité et prix de l'offre :

L'offre soumise sera valide pour six (06) mois à partir de la date de la lettre de soumission dûment signée. Le Programme pourra demander un prolongement de la validité en cas de force majeure. Le prix du marché est **forfaitaire**, en monnaie locale, **l'Ariary** et Toutes Taxes Comprises (TTC).

h Délai et contenus des offres :

Les dossiers de soumission seront à déposer au plus tard : **au bureau de HELVETAS Swiss Intercooperation Morondava, Villa ZORO, Route de l'Aéroport Tsimahavaokely, 619 Morondava, Madagascar, au plus tard le mardi 22 octobre 2024 à 10 h.**

Chaque dépositaire de l'offre doit apposer sa signature et ses contacts sur la fiche de dépôt d'une ou plusieurs soumissions.

Chaque offre doit contenir :

- **Une (01)** enveloppe bien scellée à la cire mentionnant le numéro du lot, l'intitulé du marché et les lieux. L'instruction « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** » est obligatoire.

Il est strictement **interdit** de mettre sur l'enveloppe l'identité du soumissionnaire ou tout autres inscriptions.

- **Deux (02)** enveloppes à l'intérieur, l'une avec mention OFFRE TECHNIQUE et l'autre avec mention OFFRE FINANCIERE. Chaque offre doit contenir **un (01)** original et **trois (03)** copies de chaque pièce demandée.

Il est strictement interdit d'utiliser le logo de HELVETAS, sans autorisation écrite, pour tous documents.

OFFRE TECHNIQUE

L'enveloppe à l'intérieur avec mention OFFRE TECHNIQUE doit contenir les pièces suivantes :

- *Lettre de soumission dûment signée selon le canevas ;*
- *Carte NIF 2024 du soumissionnaire ;*
- *Carte statistique du soumissionnaire ;*
- *Lettre de pouvoir de signature pour le soumissionnaire ;*
- *Lettre de pouvoir de signature dûment signée et cachetée ;*
- *Formulaire T dûment rempli, selon le canevas.*

OFFRE FINANCIERE.

L'enveloppe à l'intérieur avec mention OFFRE FINANCIERE doit contenir les pièces suivantes :

- *Certificat de liquidité nette fournie par une entité financière légale. La somme mentionnée (la partie à préciser ou la totalité) dans le certificat de liquidité nette et/ou l'attestation d'accès au fonds financier veut dire que le candidat va mobiliser ce montant dès le début du contrat ;*
- *Formulaire F dûment rempli, selon le canevas.*

i Dépouillement et évaluation des offres :

Une commission paritaire constituée de représentants des communes concernées, du DREN³ (EPP) et du projet assurera le dépouillement et l'évaluation des offres pour chaque Lot.

Le dépouillement des dossiers aura lieu après l'expiration du délai de soumission des offres :

Le 22 octobre 2024 à 09H30 au bureau de **HELVETAS Swiss Intercooperation à MORONDAVA**, Villa ZORO, Route de l'Aéroport Tsimahavaokely, 619 Morondava, Madagascar.

Suivant les étapes à suivre :

- 1- Vérification de la remise à temps, l'inexistence d'indications mentionnant le nom du candidat.

³ DREN : Direction Régional de l'Education Nationale

Les dossiers arrivés après le délai indiqué ou enveloppe non scellée à la cire, ou l'existence d'indications du soumissionnaire, entraînent automatiquement le rejet du dossier.

- 2- Ouverture des plis en séance plénière :
- a. *Vérifier si l'offre technique et celle financière sont dans deux (02) enveloppes distinctes,*
 - b. *Ouverture de l'enveloppe OFFRE TECHNIQUE : elle concerne l'inventaire des pièces demandées, la vérification de la complétude des pièces administratives demandées, du formulaire T, lettre de soumission.*
- 3- Analyse à huis clos de l'offre technique par les membres de la commission paritaire :
- a. *Analyse et évaluation de l'OFFRE TECHNIQUE, notée **sur 100** :*
 - i. *Vérification de la conformité des pièces administratives. L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces demandées entraîne automatiquement le rejet du dossier ;*
 - ii. *Evaluation du Formulaire T.*
 - b. *Analyse et évaluation de l'OFFRE FINANCIERE.*
Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note de l'OFFRE TECHNIQUE égale ou supérieure à 60 sur 100 (≥ 60) seront ouvertes.
 - i. *Vérification de la conformité des pièces administratives. L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces demandées entraîne automatiquement le rejet du dossier.*
 - ii. *Evaluation du Formulaire F*

La notation de l'offre financière se fera **sur 100**. L'offre le mieux disant aura la note maximale.

Les autres notes seront calculées comme suit :

$$\text{Note}(\alpha) = \frac{\text{Montant}_{MD} \times 100}{\text{Montant } \alpha}$$

Où :

Note(α) est la note financière du candidat α

*Montant*_{MD} est le montant de la proposition financière évaluée le mieux disant

Montant α est le montant de la proposition financière du candidat α

j Attribution provisoire et définitive :

La notation finale suivra le calcul suivant :

$$\text{Note finale} = (0.6 * \text{note technique}) + (0.4 * \text{note financière}).$$

L'offre reçue qui a obtenu la note la plus élevée sera l'*attributaire provisoire* du lot concerné.

L'attributaire provisoire d'un lot sera proposé au comité de validation pour notification. La notification invite le candidat ayant une offre mieux disante à une négociation du lot attribué de façon provisoire.

k Contractualisation et ordre de service de commencer :

Le **Contrat de fourniture** sera signé après l'attribution définitive.

l Clause de Responsabilité Sociale et Environnementale

Le prestataire s'engage à respecter les principes de responsabilité sociale et environnementale suivants :

- **Matériaux durables** : Le bois utilisé doit provenir de forêts gérées de manière durable. Aucun bois provenant de la déforestation illégale ne sera toléré.
- **Gestion des déchets** : Le prestataire devra mettre en place un plan de gestion des déchets pour assurer que tous les résidus de matériaux soient recyclés ou éliminés de manière écologique.
- **Conditions de travail** : Le prestataire devra respecter les normes internationales en matière de conditions de travail, y compris le respect des droits des travailleurs, l'interdiction du travail des enfants et le paiement d'un salaire équitable.
- **Respect de l'environnement** : Les méthodes de construction devront minimiser l'impact environnemental, notamment en réduisant l'utilisation de produits chimiques nuisibles et en limitant l'empreinte carbone.

CHAPITRE 2 LETTRE DE SOUMISSION

LETTRE DE SOUMISSION.

Je, soussigné,.....agissant au nom de l'entreprise.....confirme par la présente que :

Notre entreprise ayant siège au....., représenté par, sonsoumet cette offre pour « (nom du marché) » .

Nous acceptons que le projet se réserve le droit d'annuler la passation de marché et/ou d'attribuer le marché à aucun des soumissionnaires sans être obligé de fournir des motifs détaillés.

Notre offre est valable/valide pour Cent quatre-vingts jours (180 j) à partir de la date de notification du marché.

Nous nous engageons à respecter les clauses contractuelles du marché en cas d'attribution après des négociations.

Fait à.....le.....

(Signature + cachet + nom et prénoms du représentant signataire habilité)

CHAPITRE 3 FORMULAIRE TECHNIQUE

FORMULAIRE TECHNIQUE

I- EXPERIENCES

FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SIMILAIRES : depuis 2019

CHANTIER COMMUNE	ANNEES DE REALISATION	MONTANT (TTC) (Ar)	PROJET/BAILLEUR
	2019		

OBSERVATION : Chaque expérience doit être justifiée par des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, ou par un certificat de bonne fin.

En l'absence de ces documents, l'expérience en question ne sera pas prise en compte

II- PERSONNEL CLE :

POSTE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCES POUR TRAVAUX SIMILAIRES
Chef d'équipe en menuiserie (01)		
Charpentiers (02)		

OBSERVATION : Chaque membre du personnel présenté doit être justifié par un curriculum vitae accompagné d'un **diplôme ou d'une attestation**.

Les expériences mentionnées doivent être appuyées par des **attestations de travail**.

En l'absence de ces documents, l'expérience en question ne sera pas prise en compte

III- MATERIELS/OUTILLAGE A AFFECTER :

TYPE	SPECIFICITES	NOMBRE	PROPRE	LOCATION
Véhicule de transport				
Machine pour menuiserie bois				
Lot d'outillage menuiserie bois				

OBSERVATION : Chaque matériel propre à l'entreprise ou du propriétaire doit être justifier par des cartes grises ou factures d'achats au nom de l'entreprise ou du propriétaire.

En l'absence de ces documents, le matériel en question ne sera pas pris en compte.

Pour les matériels en location, une attestation doit être présenté

IV- CHRONOGRAMME ET DELAI D'EXECUTION POUR LA FOURNITURE:

Délai d'exécution total : jours

OBSERVATION : Mettre le planning détaillé en pièce jointe de l'offre technique

V- GRILLE DE NOTATION OFFRE TECHNIQUE

DESIGNATION	LIBELLE	NOTE	OBSERVATIONS
EXPERIENCES	Fourniture	/40	
PERSONNEL CLE	Fourniture	/20	
MATERIEL	Fourniture	/20	
DELAJ D'EXECUTION		/20	
	TOTAL	/100	

Le dossier ayant reçu une **note inférieure à 60/100** ne sera pas ouvert pour l'analyse financière.

CHAPITRE 4 FORMULAIRE FINANCIER**FORMULAIRE FINANCIER****MONTANT LIQUIDITE A MOBILISER (ATTESTATION DE BANQUE)**

MONTANT TTC (Ariary)	OBSERVATION

Le montant présenté doit être justifier soit par une attestation de la banque, soit par un relevé bancaire.

Les documents justifiant des prêts ou des bons d'achat ou ligne de crédit sont admissibles

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX

MONTANT TTC (Ariary)	OBSERVATION

GRILLE DE NOTATION

LIBELLE	NOTE	OBSERVATIONS
Montant liquidité à mobiliser (attestation de banque)	/40	
Montant total des travaux	/60	
TOTAL	/100	

CHAPITRE 5 SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES TRAVAUX

Les présentes Spécifications Techniques ont pour but de faire apparaître le programme général d'exécution des travaux et les matériaux à utiliser. En conséquence, en cas d'erreurs ou d'omissions dans les spécifications qui suivent, l'Entrepreneur (le Titulaire) devra effectuer les travaux indispensables dans l'ordre général et par analogie avec ce qui est prévu dans les pièces ou plans du Marché, suivant les règles de l'art, sans que l'Entreprise puisse prétendre à aucune augmentation ou indemnités pour raisons d'oubli.

A MOYENS PERSONNELS MINIMUM REQUIS

Le présent appel à proposition est ouvert à toutes les entreprises remplissant les conditions suivantes :

Les entreprises intéressées doivent proposer aux moins les profils suivants :

- Technicien en menuiserie ou équivalent, chef d'équipe en menuiserie en bois capable de diriger l'ensemble des travaux. Il sera responsable de la gestion du personnel, matériels. Il doit avoir une expérience dans le secteur menuiserie en bois dans le milieu rural malagasy et ayant déjà participé à au moins cinq (05) projets de construction dans un poste similaire.
- Deux charpentiers, responsable de la mise en œuvre des travaux. Il doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) projets dans un poste similaire.

L'entreprise doit présenter les pièces justifiant les profils de chaque employé.

B MOYENS MATERIELS MINIMUM REQUIS

L'entreprise devra disposer et justifier d'un équipement technique adéquat capable de fournir des résultats précis (Véhicule de transport, machine pour menuiserie en bois, lot d'outillage pour menuiserie en bois...).

C PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX

La fourniture de tous les matériaux est à la charge de l'Entrepreneur et fait partie de la charge de l'entreprise. Les travaux seront exécutés suivant les prescriptions dans les clauses contractuelles

Les matériaux devront satisfaire aux normes en vigueur.

- Toutefois, pourront être également acceptés, les produits correspondant à d'autres normes couramment admises et assurant une qualité égale ou supérieure à celle des normes mentionnées.
- Les matériaux seront conformes aux spécifications du Cahier de Prescriptions Communes (C.P.C), des normes du Recueil des Prescriptions Techniques applicables aux Travaux des Ouvrages, complétées le cas échéant par les Prescriptions du R.E.E.F, des " normes françaises" et du Document Technique Unifié (D.T.U)

Article 1 : Bois

Selon la note ministérielle 114/2019/MEDD/SG : toute exploitation illégale de bois précieux est interdite

Les bois doivent être sains, exempts de toute trace de pourriture ou d'échauffure, de nœuds vicieux, de nœuds pourris, de flaches, de piqûres, de gerces même superficielles, de fentes et de roulures. En aucun cas, l'aubier ne sera toléré.

Il est spécifié que les bois mis en œuvre doivent être à l'état de "bois sec à l'air ", c'est-à-dire présenter un degré d'humidité variant de 13 à 17 %.

Les bois devront recevoir avant toute mise en œuvre une protection antifongique, anti-insecte à base de créosote ou de carbonyle.

Article 2 : Matériaux divers

Les matériaux autres que ceux mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles de figurer sur les dessins d'exécution feront l'objet de propositions du Titulaire qui fournira à leur sujet tous échantillons, listes de référence et certificats d'essai de laboratoire compétents.

Article 3 : Réception technique des matériaux

Aucun des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, aucun des appareils qui font partie de l'entreprise ne pourront être mis en œuvre avant d'avoir été soumis à l'agrément du contrôle ;

Des échantillons de toute matière en quantité suffisante pour les essais devront être remis sur demande une semaine au moins avant la mise en œuvre des matériaux.

Les matériaux refusés seront immédiatement retirés aux frais du Titulaire et sans indemnité.

Article 4: Description des prix

N°Prix	DESIGNATIONS	UNITE
1.1	Fourniture Table banc soigneusement traité	U
	Ce prix concerne la fourniture d'un table banc suivant les détails suivants :	
	Tablette en planche en bois d'épaisseur 2,5 cm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle	
	Etagère en planche en bois de 2,5cm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle avec écrou et rondelle	
	Banc en planche en bois d'épaisseur 2,5 cm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle avec écrou et rondelle	
	Dorsale en planche en bois d'épaisseur 2,5 cm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle	
	Dorsale pour étagère en planche en bois d'épaisseur 1.5 cm	
	Pose pied en planche en bois d'épaisseur 2,5 cm	
	Ossature en bois carré robuste de 50x50 cmxcm	

	Entretoise Ensemble table et banc en bois carré robuste de 50x50 cmxcm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle	
	Entretoise pour tablette en bois carré robuste de 50x50 cmxcm fixé par boulon de 5 avec écrou et rondelle	
	Entretoise pour étagère en bois carré robuste de 40x40 cmxcm	
	Soin par utilisation de cire acoustique	
	Y compris toutes accessoires et sujétions de mise en oeuvre	
1.2	Frais de livraison	FFT
	Ce prix concerne la livraison des équipements dans les sites concernés. Il comprend :	
	- Les manutentions pour Le chargement et déchargement des équipements	
	- Le transport vers le site	
	Toutes sujétions de mise en œuvre	

CHAPITRE 6 BORDEREAU DES DETAILS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS

Ce lot concerne :

La fourniture des équipements scolaires pour l'école primaire public (EPP) Bezezika CISCO Morondava et de l'EPP Analamitsivalana CISCO Mahabo DREN Menabe.

N°Prix	DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (AR)	MONTANT (AR)
1.1	Fourniture Table banc soigneusement traité	U	150.00		0.00
1.2	Frais de livraison	FFT	1.00		0.00
				TOTAL AR HT	0.00
				TVA 20%	0.00
				TOTAL AR TTC	0.00